

# Principes de comptabilisation 2018

## **Em. Pr. Dr. Erik De Lembre**

Administrateur de sociétés

Professeur Emérite, Université de Gand, Faculté « Economie & Bedrijfskunde »

Président d'honneur de l'« Arteveldehogeschool »

## **Michel vander Linden (†)**

Docteur en droit

Licencié en sciences financières

Réviseur d'entreprises

## **Stéphane Mercier**

Ingénieur commercial Solvay, U.L.B.

Licencié spécial en politique économique

Maître en gestion fiscale

Comptable-Fiscaliste IPCF

## **Els De Wielemaker**

Master of Science in Business Economics, Ghent University

Lecturer, Faculty of Economics and Business Administration, Ghent University

Scientific Coordinator Higher Institute of Accountancy and Taxation



---

Zénobe Gramme (bâtiment G)  
Square des Conduites d'Eau 9-10, 4031 Liège  
[www.wolterskluwer.be](http://www.wolterskluwer.be)

**Service clientèle et adresse de correspondance :**  
Motstraat 30, 2800 Malines  
Tél. : 015 78 76 00  
[client.BE@wolterskluwer.com](mailto:client.BE@wolterskluwer.com)

Editeur responsable : Paul De Ridder  
Zénobe Gramme (bâtiment G), Square des Conduites d'Eau 9-10, 4031 Liège

© 2018 Wolters Kluwer Belgium SA

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2018/2664/213  
ISBN 978-94-03-00476-1  
BP/724-YI18001

# Table des matières

Avant-propos

**LIVRE I<sup>ER</sup>**

**INTRODUCTION À LA COMPTABILITÉ**

**PARTIE I<sup>RE</sup>**

**PRINCIPES DE BASE**

**Chapitre I<sup>er</sup>**

**L'entreprise en mouvement**

- |    |  |    |
|----|--|----|
| 1. | Les flux   | 33 |
| 2. | La détermination du patrimoine à l'aide du bilan | 34 |
| 3. | L'actif et le passif                             | 34 |
| 4. | Les bilans successifs                            | 36 |
| 5. | Les renseignements tirés d'un bilan              | 38 |

**Chapitre II**

**La détermination du résultat final**

- |    |   |    |
|----|---|----|
| 1. | Le résultat exprimé par deux bilans successifs              | 41 |
| 2. | Le résultat exprimé par la comparaison « produits/charges » | 43 |

**Chapitre III**

**L'enregistrement dans les comptes**

- |      |  |    |
|------|--|----|
| 1.   | Définition et fonctionnement                         | 47 |
| 2.   | Les comptes de bilan                                 | 49 |
| 3.   | Les comptes de gestion                               | 52 |
| 4.   | Incidence de la variation des stocks sur le résultat | 54 |
| 4.1. | Matières premières et marchandises                   | 54 |
| 4.2. | Produits finis                                       | 55 |
| 5.   | Le principe de la partie double                      | 56 |

<b>Chapitre IV</b>	
<b>Dispositions légales en matière de comptabilité</b>	61
<b>1. Le Code de droit économique, le Code des sociétés (et son A.R. d'exécution du 30 janvier 2001)</b>	61
1.1. Introduction	61
1.2. Obligations de l'entreprise de personnes physiques, des sociétés en nom collectif ou en commandite simple	68
1.2.1. Comptes complets ou simplifiés ?	68
1.2.2. Exemple pratique de comptabilité simplifiée	70
1.3. Obligation des autres entreprises	75
1.3.1. Distinction microsociété, petite société, grande société	75
1.3.2. Petites sociétés	79
1.3.3. Microsociétés	80
1.3.4. Grandes sociétés et groupes de taille réduite	81
1.4. Considérations spécifiques	82
1.4.1. Bilan social	82
1.4.2. Consolidation	82
<b>2. Arrêté du 30 janvier 2001 en exécution du Code des sociétés</b>	84
<b>3. Du plan comptable aux comptes annuels</b>	84

**PARTIE II**  
**ÉTUDE DES MÉCANISMES**  
**COMPTABLES DE BASE**

<b>Chapitre I<sup>er</sup></b>	
<b>Création et établissement de l'entreprise</b>	
<b>1. Création de l'entreprise</b>	89
1.1. Apport de capital	89
1.2. La Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)	89
<b>2. Les immobilisations corporelles</b>	90
2.1. Achat de matériel roulant	90
2.2. Acquisition de biens immeubles (terrains, bâtiments, ...)	90
<b>3. Reprise d'un commerce existant</b>	92
<b>4. Engagement de frais d'établissement</b>	94
<b>5. Les immobilisations incorporelles</b>	95

## Chapitre II

<b>Acheter et vendre dans le grand marché européen</b>	97
<b>1. Notions générales</b>	97
1.1. Mécanisme de la T.V.A.	99
1.1.1. L'assujetti	100
1.1.2. Les opérations imposables	101
1.1.3. Base d'imposition	105
1.1.4. Taux	106
1.1.5. Les déductions	106
1.1.6. Les restitutions	108
1.1.7. Les obligations	108
1.2. La facture	108
1.2.1. Obligation de délivrer une facture	108
1.2.2. Dispense de l'obligation de délivrer une facture	109
1.2.3. Moment de la délivrance d'une facture	110
1.2.4. Contenu de la facture	111
1.2.5. Facture papier ou facture électronique	113
<b>2. La taxe sur la valeur ajoutée et la comptabilité</b>	114
2.1. Influence de la T.V.A. sur les obligations comptables	114
2.1.1. Le facturier d'entrée	116
2.1.2. Le tableau des investissements	117
2.1.3. Le facturier de sortie	117
2.1.4. Journal des recettes	119
2.1.5. Le registre des restitutions (art. 4 § 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup> , A.R. n° 4 du 20 décembre 1992)	119
2.1.6. Le registre des travaux à façon et le registre des matériaux reçus	120
2.1.7. Registre des non-transferts	120
2.1.8. La note de consignation	122
2.1.9. Garagistes	122
2.2. Principe de taxation	122
2.3. Principe de déductibilité	122
2.4. T.V.A. et acomptes	123
2.4.1. Les acomptes à verser au profit de la recette T.V.A.	123
2.4.2. Les acomptes ou avances versés avant une livraison de bien ou une prestation de services	124
<b>3. La déclaration</b>	124

### Chapitre III

#### Les opérations commerciales

<b>1.</b>	<b>Achat</b>	157
<b>2.</b>	<b>Vente</b>	158
<b>3.</b>	<b>Frais accessoires</b>	159
<b>4.</b>	<b>Les rabais, remises et ristournes</b>	161
4.1.	Achat	162
4.2.	Vente	163
<b>5.</b>	<b>Retours sur achats et sur ventes</b>	165
<b>6.</b>	<b>La détermination de la marge sur vente sur la base des comptes « Achats des marchandises » et « Ventes et prestations de services »</b>	166
<b>7.</b>	<b>Les opérations d'échange</b>	170
<b>8.</b>	<b>Application</b>	171

### Chapitre IV

#### Relations avec les tiers

<b>1.</b>	<b>Les clients</b>	175
1.1.	Les comptes particuliers par client	175
1.2.	Le compte « Clients au comptant »	176
1.3.	Le compte « Clients ventes à terme »	177
1.4.	Les « Créances douteuses »	178
1.5.	Acomptes reçus sur commandes	179
1.6.	Le compte « Produits à recevoir »	182
<b>2.</b>	<b>Les fournisseurs</b>	182
2.1.	Les comptes particuliers	182
2.2.	Le compte « Fournisseurs au comptant »	182
2.3.	Le compte « Fournisseurs achats à terme »	183
2.4.	Le compte « Factures à recevoir »	184
<b>3.</b>	<b>Le personnel (ouvriers/employés)</b>	184
3.1.	Introduction	184
3.2.	Principe comptable de base	185
3.3.	Comptabilisation pratique	187
3.4.	Les autres frais de personnel	189
<b>4.</b>	<b>L'Administration de la T.V.A.</b>	191
4.1.	Base taxable	191
4.2.	La T.V.A. sur le matériel roulant (voitures et usage mixte)	191

4.3.	Les comptes à ouvrir	192
4.4.	T.V.A. cocontractant	193
4.4.1.	Facture d'entretien	193
4.4.2.	Facture d'investissement	194
4.4.3.	L'unité T.V.A. (avis C.N.C. 2010/13)	194
<b>5.</b>	<b>L'Administration fiscale et l'impôt sur les revenus</b>	<b>197</b>
<b>Chapitre V</b>		
<b>Le compte de l'exploitant</b>		
<b>1.</b>	<b>Généralités</b>	<b>201</b>
<b>2.</b>	<b>Avances et retraits</b>	<b>201</b>
<b>3.</b>	<b>Déductibilité de la T.V.A.</b>	<b>202</b>
<b>Chapitre VI</b>		
<b>Comptabilisation des règlements des opérations commerciales</b>		
<b>1.</b>	<b>Le mécanisme des écritures</b>	<b>203</b>
1.1.	Les transactions commerciales	203
1.2.	Les virements internes	205
<b>2.</b>	<b>Les opérations de caisse</b>	<b>205</b>
2.1.	Les recettes	206
2.1.1.	Ventes au comptant avec établissement de factures	206
2.1.2.	Ventes au comptant avec établissement d'un bordereau de recettes	206
2.2.	Les dépenses	206
<b>3.</b>	<b>Les opérations effectuées par la Banque de la Poste</b>	<b>207</b>
3.1.	Le versement	207
3.2.	Le virement	208
3.3.	Le chèque postal	208
<b>4.</b>	<b>Les opérations effectuées par l'intermédiaire des banques</b>	<b>209</b>
4.1.	L'approvisionnement d'un compte en banque	209
4.2.	L'exécution des ordres de paiement	210
4.2.1.	Par émission de chèques	210
4.2.2.	Par ordre de virement	211
4.2.3.	Par un ordre permanent de paiement	212
4.3.	Les opérations de crédit	213
<b>5.</b>	<b>L'état de rapprochement</b>	<b>214</b>

<b>Chapitre VII</b>	
<b>Les dettes à plus d'un an</b>	219
<b>1. Principes</b>	219
<b>2. Comptabilisation</b>	219
<b>Chapitre VIII</b>	
<b>Les immobilisations financières et les créances à plus d'un an</b>	223
<b>1. Les créances à plus d'un an</b>	223
<b>2. Les immobilisations financières</b>	224
2.1. Les participations	224
2.2. Cautionnements versés en numéraire	225
<b>Chapitre IX</b>	
<b>Les effets de commerce</b>	227
<b>1. Notions générales sur la lettre de change</b>	227
<b>2. Mécanismes et vocabulaire relatifs à la lettre de change</b>	229
<b>3. Comptabilisation</b>	229
3.1. Création de la traite	230
3.2. Endossement	230
3.3. Remise d'un effet de commerce à l'encaissement à l'échéance	230
3.4. Règlement de l'effet à l'échéance	231
3.5. Remise à l'escompte	232
3.6. Non-paiement de l'effet à l'échéance	234
3.6.1. L'effet n'était pas escompté	234
3.6.2. L'effet a été escompté	234
<b>4. Le crédit d'escompte</b>	235
<b>5. Schéma de circulation de la lettre de change</b>	236
<b>6. Le billet à ordre</b>	237
<b>Chapitre X</b>	
<b>Engagement des charges</b>	
<b>1. Les charges d'exploitation</b>	239
1.1. Notions générales	239
1.2. Comptabilisation	240
<b>2. Les charges financières</b>	242
2.1. Intérêts sur dettes	242
2.2. Escomptes accordés	242

2.3.	Différences de change	243
<b>3.</b>	<b>Les charges non récurrentes</b>	<b>244</b>

## **Chapitre XI**

### **Enregistrement des produits**

<b>1.</b>	<b>Les produits d'exploitation</b>	<b>247</b>
1.1.	Ventes et prestations de services, ristournes accordées et retours entrants	247
1.2.	Variations des stocks	248
<b>2.</b>	<b>Les produits financiers</b>	<b>249</b>
2.1.	Escomptes obtenus	249
2.2.	Différences de change	250
2.3.	Produits des actifs circulants	251
<b>3.</b>	<b>Les produits non récurrents</b>	<b>251</b>

## **Chapitre XII**

### **Travaux et écritures de fin d'exercice**

<b>1.</b>	<b>Généralités</b>	<b>253</b>
1.1.	Dispositions légales	253
1.2.	Travaux à mener par l'entreprise	255
1.3.	Base des travaux	255
1.4.	Importance des comptes annuels	256
<b>2.</b>	<b>Analyse des travaux et écritures</b>	<b>256</b>
2.1.	Classe 1	256
2.2.	Classe 2	257
2.3.	Classe 3	257
2.4.	Classe 4	260
2.5.	Classe 5	262
2.6.	Classe 6	263
2.6.1.	Les amortissements	263
2.6.2.	Les provisions	266
2.6.3.	Les réductions de valeur	267
2.6.4.	Les achats de marchandises, matières premières et fournitures	273
2.6.5.	Services et biens divers	274
2.6.6.	Provisions pour pécule de vacances	274
2.6.7.	Charges fiscales	275
2.7.	Classe 7	276
2.8.	Structure du bilan et du compte de résultats	277
2.9.	Application résolue	278
2.9.1.	Balance provisoire et données de l'inventaire	278

2.9.2.	Journal (écritures de fin d'exercice)	279
2.9.3.	Grand livre	280
2.9.4.	Balance définitive (avant affectation du résultat)	282
2.9.5.	Détermination des résultats (voir également chapitre XIII)	284
2.9.6.	Bilan	287
2.9.7.	Analyse élémentaire du bilan et du compte de résultats	291

### **Chapitre XIII**

#### **La détermination des résultats**

<b>1.</b>	<b>Approche globale</b>	297
<b>2.</b>	<b>Résultats (modèle complet)</b>	299
<b>3.</b>	<b>Résultats (modèle abrégé)</b>	301

### **Chapitre XIV**

#### **Les systèmes de tenue de la comptabilité**

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	303
<b>2.</b>	<b>Méthode journalière à livre journal unique</b>	303
2.1.	Généralités	303
2.2.	Organisation administrative	304
2.3.	Enregistrement comptable	304
2.4.	Aperçu synthétique	305
2.5.	Le « livre central »	306
<b>3.</b>	<b>Méthode mensuelle ou méthode centralisatrice à journaux auxiliaires</b>	306
3.1.	Organisation administrative	306
3.2.	Enregistrement comptable	307
3.2.1.	Travailler avec les livres auxiliaires	308
3.2.2.	Journal de banque, journal de caisse et journal des O.C.P.	310
3.2.3.	Journal des achats	314
3.2.4.	Journal des ventes	315
3.2.5.	Livre des effets à l'encaissement et des effets à payer	318
3.2.6.	Journal des opérations diverses et/ou livre centralisateur	318
3.3.	Aperçu synthétique	319
3.4.	Le « livre central »	320
3.5.	Schéma du système centralisateur	321

### **Chapitre XV**

#### **Les procédés de tenue de la comptabilité**

<b>1.</b>	<b>Historique – Technique de la comptabilité par décalque</b>	323
1.1.	Généralités	323
1.2.	Technique de la comptabilité par décalque : méthode journalière	324

1.2.1.	Généralités	324
1.2.2.	Organisation des comptes – Feuille du journal	324
1.2.3.	Fonctionnement de la méthode par décalque	325
1.3.	Technique de la comptabilité par décalque : méthode mensuelle ou centralisatrice	327
1.3.1.	Généralités	327
1.3.2.	Subdivision par fonction	327
1.3.3.	Journal des ventes et journal des achats	328
1.3.4.	Livres journaux financiers : caisses, banques, office des chèques postaux	332
1.3.5.	Livres journaux relatifs aux effets de commerce	333
1.3.6.	Journal des opérations diverses – Journal centralisateur	333
1.3.7.	Méthode par décalque et dispositions légales	334
<b>2.</b>	<b>Tenue d'une comptabilité informatisée</b>	<b>334</b>
2.1.	Introduction	334
2.2.	Avantages	335
2.3.	Différences par rapport à la méthode manuelle	336
2.4.	Comptabilité informatisée : aspect conceptuel	337
2.5.	Comptabilité informatisée : dans la pratique	338
2.5.1.	Introduction	338
2.5.2.	Concrètement	340
2.6.	Exemple	343

## **Chapitre XVI**

### **Tenue et conservation des livres comptables**

<b>1.</b>	<b>Cas général : la comptabilité en partie double</b>	<b>345</b>
1.1.	Possibilités	345
1.2.	L'inscription au livre central	346
1.3.	Périodicité de l'inscription au livre central	348
1.4.	Formes de l'inscription	348
1.5.	Formalités de cote et de visa	350
1.6.	La conservation des livres	351
<b>2.</b>	<b>La comptabilité simplifiée des petites entreprises (personnes physiques, SNC ou SCS)</b>	<b>351</b>
2.1.	Tenue des livres	351
2.2.	Conservation des livres	351
<b>3.</b>	<b>L'inscription en négatif</b>	<b>352</b>

**LIVRE II**  
**ÉTUDE DÉTAILLÉE DES COMPTES**

**Chapitre I<sup>er</sup>**

**Étude de la classe 1 :**

**Comptes de fonds propres, de provisions pour risques et charges et de dettes à plus d'un an**

<b>1.</b>	<b>Rubrique 10 : capital</b>	355
1.1.	Capital 100	355
1.2.	Capital non appelé 101	375
1.3.	Compte de l'exploitant 109	375
1.4.	Comptabilisation de l'émission de parts bénéficiaires (SA)	376
<b>2.</b>	<b>Rubrique 11 : primes d'émission</b>	377
<b>3.</b>	<b>Rubrique 12 : plus-values de réévaluation</b>	379
3.1.	Réévaluation conformément à l'art. 57 de l'A.R./C. soc.	379
3.1.1.	Caractère certain et durable	379
3.1.2.	Conditions de rentabilité en cas de comptabilisation de plus-values de réévaluation	380
3.1.3.	Valeur réévaluée plafonnée à la valeur de marché	386
3.1.4.	Comptabilisation	386
3.1.5.	Plus-values de réévaluation : implications des modifications à l'art. 57 de l'AR C. soc. introduites par l'arrêté royal du 18 décembre 2015 (avis C.N.C. 2016/23)	388
3.2.	Reprises de réductions de valeur conformément à l'art. 100 du C. soc.	388
3.2.1.	Participations, titres et autres valeurs de portefeuille	388
3.2.2.	Immobilisations corporelles et incorporelles à durée indéterminée	389
3.3.	Affectation des plus-values de réévaluation	389
3.3.1.	Conversion en capital	389
3.3.2.	Imputation de « 14.1 Perte reportée » à « 121. Plus-values de réévaluation »	390
3.3.3.	Incorporation au capital de plus-values de réévaluation et moins-values ultérieures	390
3.4.	Vente d'immobilisations réévaluées	391
<b>4.</b>	<b>Rubrique 13 : Réserves</b>	391
4.1.	Réserve légale 130	391
4.2.	Réserves indisponibles 131	393
4.2.1.	Réserves pour actions propres 1310	393
4.2.2.	Réserve affectée à l'amortissement du capital 1311.1	394
4.2.3.	Réduction de capital en couverture d'une perte prévisible 1311.2	394
4.2.4.	La réserve indisponible à constituer dans le chef de la SPRL-S ou SPRL-Starter	396

4.2.5.	Autres réserves indisponibles 1311.0	396
4.3.	Réserves immunisées 132	397
4.3.1.	Plus-values monétaires	398
4.3.2.	Plus-values forcées – Plus-values non monétaires ou à réinvestir	400
4.3.3.	Réserve d’investissement	409
4.3.4.	Autres hypothèses de comptabilisation d’un compte de Réserves immunisées	414
4.4.	Réserves disponibles 133	414
4.5.	La réserve de liquidation (I. soc.)	414
<b>5.</b>	<b>Rubrique 14 : Bénéfice reporté (14.0) – Perte reportée (14.1)</b>	<b>422</b>
<b>6.</b>	<b>Rubrique 15 : Subsidés en capital</b>	<b>423</b>
6.1.	Définitions	423
6.2.	Commentaire	425
6.3.	Traitement comptable	429
6.3.1.	Engagement ferme et inconditionnel	429
6.3.2.	Droits éventuels	433
6.3.3.	Le traitement comptable de subsidés dont l’octroi n’est pas garanti (droits éventuels)	439
6.4.	Exonération pour les mesures régionales de soutien	441
6.5.	Cas particuliers	442
6.5.1.	L’investissement a eu lieu avant que les subsidés n’aient été alloués	442
6.5.2.	Subsidés en capital sur actifs à durée indéterminée	443
6.5.3.	Vente d’une immobilisation ayant bénéficié d’un subside en capital	443
6.5.4.	Révision des subsidés en capital	443
6.5.5.	Modification du taux d’imposition	444
6.5.6.	Remboursement d’un subside en capital	446
6.5.7.	Adaptations ultérieures de la valorisation des impôts différés	446
6.5.8.	Subsidés pour frais de recherche et de développement qui sont activés après un certain temps	448
6.6.	Mentions dans l’annexe	449
6.7.	Droit fiscal	450
6.7.1.	Système d’imposition	450
6.7.2.	Système d’exonération	450
<b>7.</b>	<b>Rubrique 16 : provisions et impôts différés</b>	<b>452</b>
7.1.	Provisions pour pensions et obligations similaires 160	452
7.2.	Provisions pour charges fiscales 161	455
7.3.	Provisions pour grosses réparations et gros entretien 162	456
7.3.1.	Concept	456
7.3.2.	Traitement comptable	456
7.3.3.	Loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l’impôt des sociétés	459
7.4.	Provisions pour obligations environnementales	459
7.5.	Provisions pour autres risques et charges	460
7.5.1.	Provisions pour garanties techniques	460

7.5.2.	Provisions pour litiges en cours	462
7.5.3.	Autres provisions	462
7.5.4.	Biens acquis contre paiement d'une rente viagère (avis C.N.C. 2012/19)	462
7.5.5.	Provisions pour passif social	466
7.6.	Impôts différés 168	467
<b>8.</b>	<b>Rubrique 17 : dettes à plus d'un an</b>	<b>467</b>
8.1.	Généralités : dettes contractuelles et emprunts ordinaires 1730	468
8.1.1.	Conclusion d'un contrat d'emprunt et réception du produit	468
8.1.2.	Charges lors de la conclusion du contrat	469
8.1.3.	Intérêts sur emprunt	469
8.1.4.	Détermination à la fin de l'exercice de la partie de l'emprunt échéant au cours de l'exercice suivant	470
8.1.5.	Amortissement d'emprunts	471
8.2.	Emprunts 170 et 171	471
8.2.1.	En général	471
8.2.2.	Emprunts obligataires	471
8.2.3.	Émission avec prime de remboursement	477
8.3.	Dettes de location-financement et assimilées 172	477
8.4.	Établissements de crédit 173	478
8.5.	Dettes commerciales 175	479
8.6.	Acomptes reçus sur commandes 176	479
8.7.	Cautionnements reçus en numéraire 178	481
8.8.	Dettes diverses 179	481
8.9.	Dettes dont la valeur nominale comprend les intérêts	481
8.9.1.	Description	481
8.9.2.	Comptabilisations	482
8.10.	Dettes à tempérament payables par versements échelonnés	483
8.10.1.	Généralités	483
8.11.	Dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	483
8.11.1.	Notion	483
8.11.2.	Comptabilisations	484
8.11.3.	Loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt des sociétés : non-déductibilité de l'escompte	485
8.12.	Emprunts et subsides en intérêts	486
8.13.	Les comptes de classe 1 au bilan et dans l'annexe	489
8.14.	Le traitement comptable d'un crédit roll over (avis C.N.C. 2012/16)	489
<b>9.</b>	<b>Rubrique 19 – Comptabilisation d'une avance sur la répartition de l'actif net</b>	<b>490</b>

## Chapitre II

### Étude de la classe 2 :

### Comptes de frais d'établissement, d'actifs immobilisés et de créances à plus d'un an

<b>1.</b>	<b>Rubrique 20 : frais d'établissement</b>	493
1.1.	Généralités : Traitement comptable et évaluation	493
1.1.1.	Acquisition	493
1.1.2.	Diminutions de valeur	495
1.2.	Frais de constitution et d'augmentation de capital 200	496
1.3.	Frais d'émission d'emprunts 201	497
1.4.	Autres frais d'établissement 202	498
1.5.	Frais de restructuration 204	498
<b>2.</b>	<b>Rubrique 21 : immobilisations incorporelles</b>	500
2.1.	Généralités	500
2.2.	Traitement comptable et évaluation	502
2.2.1.	Acquisition	502
2.2.2.	Augmentations de valeur	508
2.2.3.	Diminutions de valeur	509
2.2.4.	Réalisation	511
<b>3.</b>	<b>Rubriques 22-27 : Immobilisations corporelles</b>	512
3.1.	Évaluation et traitement comptable	512
3.1.1.	Acquisition	513
3.1.2.	Augmentations de valeur	518
3.1.3.	Diminutions de valeur	519
3.1.4.	Désaffectation et cession à titre onéreux	533
3.2.	Terrains et constructions	541
3.2.1.	Évaluation et traitement comptable	541
3.2.2.	Évaluation et traitement comptable en cas de rente viagère	542
3.3.	Rubrique 23 : installations, machines et outillage	546
3.4.	Rubrique 24 : mobilier et matériel roulant	546
3.5.	Rubrique 25 : Location-financement et droits similaires	546
3.5.1.	Définitions	546
3.5.2.	Évaluation et traitement comptable	548
3.5.3.	« Sale and lease back »	554
3.5.4.	Leasing ou renting ?	556
3.6.	Rubrique 26 : autres immobilisations corporelles	556
3.7.	Rubrique 27 : immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	556
<b>4.</b>	<b>Rubrique 28 : immobilisations financières</b>	559
4.1.	Définitions conformes au droit comptable	559
4.1.1.	Participations 280 et 282	559

4.1.2.	Actions 284	561
4.1.3.	Créances 281, 283, 285, 288	561
4.1.4.	Entreprises liées 280 et 281	561
4.1.5.	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation 282 et 283	567
4.2.	Évaluation et traitement comptable	568
4.2.1.	Évaluation en cas d'acquisition	568
4.2.2.	Augmentations de valeur	570
4.2.3.	Diminutions de valeur	571
4.2.4.	Réalisation	574
4.2.5.	Quelques problèmes particuliers	575
<b>5.</b>	<b>Rubrique 29 : créances à plus d'un an</b>	<b>578</b>
<b>6.</b>	<b>Les comptes de la classe 2 au bilan et dans l'annexe</b>	<b>579</b>

### Chapitre III

#### Étude de la classe 3 :

#### Comptes de stocks

<b>1.</b>	<b>Classification des comptes de stocks</b>	<b>583</b>
1.1.	Matières premières 30.	
	Fournitures 31.	583
1.2.	En-cours de fabrication 32.	587
1.3.	Produits finis 33.	
	Marchandises 34.	588
1.4.	Immeubles destinés à la vente 35.	590
1.5.	Acomptes versés sur achats pour stocks 36.	591
1.6.	Commandes en cours d'exécution 37.	592
<b>2.</b>	<b>Réductions de valeur 3..9</b>	<b>592</b>
<b>3.</b>	<b>L'évaluation des stocks</b>	<b>594</b>
3.1.	Principes	594
3.2.	Prix d'acquisition des avoirs à caractéristiques identiques	596
3.3.	La valorisation au coût de revient	598
3.4.	Le traitement comptable des commandes en cours	600
3.5.	Compensation entre les « Commandes en cours d'exécution » et les « Acomptes reçus sur commandes »	607
<b>4.</b>	<b>L'inventaire permanent</b>	<b>608</b>
<b>5.</b>	<b>Cas spéciaux</b>	<b>609</b>
5.1.	Marchandises en cours de route et marchandises stockées hors de l'entreprise	609
5.2.	Marchandises expédiées à vue	610
5.3.	Biens reçus à vue	612

5.4.	Emballages	612
5.4.1.	Matériel d'emballage et matériaux d'emballage	612
5.4.2.	Matériaux d'emballage expédiés aux clients	612
5.4.3.	Matériaux d'emballage reçus de la part de fournisseurs en cas d'achat de marchandises	613
5.5.	Acquisition d'un terrain boisé (avis C.N.C. 2016/9)	613

## Chapitre IV

### Étude de la classe 4 :

#### Créances et dettes à un an au plus

<b>1.</b>	<b>Créances à un an au plus</b>	<b>615</b>
1.1.	Concept – Catégories – Règles générales d'évaluation	615
1.2.	Étude des créances commerciales	616
1.2.1.	Les comptes « Clients » 400 et « Fournisseurs » 440	616
1.2.2.	Effets à recevoir 401, à payer 441 et à l'encaissement 54.0	618
1.2.3.	Les créances douteuses 407	623
1.2.4.	Réductions de valeur actées 409	624
1.2.5.	Régularisation T.V.A. en cas de perte de la créance	626
1.2.6.	Créances perdues sans qu'une réduction de valeur n'ait été actée	630
1.2.7.	Produits à recevoir 404 et Factures à recevoir 444	630
1.2.8.	Les avances et acomptes reçus 46 ou versés 27 ou 406	631
1.2.9.	Créances commerciales cédées à un factor	633
1.2.10.	Traitement en droit comptable de dettes contestées (avis C.N.C. 2011/3)	639
1.3.	Étude des autres créances	639
1.3.1.	Capital appelé, non libéré 410	640
1.3.2.	T.V.A. à récupérer 411	640
1.3.3.	Impôts et précomptes à récupérer 412	640
1.3.4.	Produits à recevoir 414	641
1.3.5.	Créances douteuses 417 – Réductions de valeur actées 419	641
1.3.6.	Cautionnements versés en numéraire 418	641
1.3.7.	Créances diverses 416	642
1.4.	Comptes de régularisation de l'actif	643
<b>2.</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>643</b>
2.1.	Notion – Catégories – Règles générales d'évaluation	643
2.1.1.	Catégories	644
2.1.2.	Règles générales d'évaluation	645
2.2.	Traitement comptable	646
2.2.1.	Dettes à plus d'un an échéant dans l'exercice 42	646
2.2.2.	Dettes financières	646
2.2.3.	Dettes commerciales 44	651
2.2.4.	Dettes fiscales, salariales et sociales 45	652
2.2.5.	Acomptes reçus sur commandes 46	661

2.2.6.	Dettes découlant de l'affectation du résultat 47	662
2.2.7.	Dettes diverses 48	664
2.2.8.	Comptes de régularisation 49	664
<b>3.</b>	<b>Points méritant une attention particulière</b>	<b>670</b>
3.1.	Clauses spéciales	670
3.1.1.	Garanties retenues	670
3.1.2.	Clause de réserve de propriété	671
3.1.3.	Clause résolutoire expresse	671
3.2.	Opérations avec des pays hors de l'Union monétaire européenne (U.M.E.)	671
3.2.1.	Opérations en euros	672
3.2.2.	Opérations dans une monnaie étrangère hors U.M.E.	672
3.2.3.	Couverture contre les risques de change	672
3.3.	Transactions avec l'étranger hors U.M.E. – achat	674
3.3.1.	Transactions conclues en euros	674
3.3.3.	Couverture contre les risques de change	675
3.4.	Conversion à la date du bilan des créances et dettes libellées en devises étrangères	677
3.5.	Comptes personnels 4160 et 483	677
3.6.	Traitement comptable du pécule de vacances	678
3.7.	Commissions	678
3.7.1.	Notions – Régime de T.V.A.	678
3.7.2.	Comptabilisations dans le chef du commissionnaire d'achats	678
3.7.3.	Comptabilisations dans le chef du commettant d'achats	680
3.7.4.	Comptabilisations dans le chef du commissionnaire de ventes	680
3.7.5.	Comptabilisations dans le chef du commettant de ventes	682
<b>4.</b>	<b>Les comptes de la classe 4 au bilan et dans l'annexe</b>	<b>682</b>

## Chapitre V

### Étude de la classe 5 :

#### Comptes financiers

<b>1.</b>	<b>Rubrique 50 : actions ou parts propres</b>	<b>685</b>
<b>2.</b>	<b>Rubrique 51 : actions, parts et placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe</b>	<b>693</b>
2.1.	Actions et parts	693
2.2.	Placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe	694
2.3.	Traitement comptable de l'achat d'or et d'œuvres d'art (avis C.N.C. 2011/6)	695
<b>3.</b>	<b>Rubrique 52 : titres à revenu fixe</b>	<b>695</b>
3.1.	Titres dont la valeur d'acquisition est égale à la valeur de remboursement	696
3.2.	Titres à intérêts capitalisés	696
3.3.	Titres dont la valeur de remboursement n'est pas égale à la valeur nominale	698

3.4.	Titres appelés « zéro bonds »	699
3.5.	Exemple d'emprunt obligataire	699
3.5.1.	Souscription à un emprunt obligataire	699
<b>4.</b>	<b>Rubrique 53 : dépôts à terme</b>	<b>703</b>
<b>5.</b>	<b>Rubrique 54 : valeurs échues à l'encaissement</b>	<b>703</b>
<b>6.</b>	<b>Rubriques 55, 56 et 57 : établissements de crédits, office des chèques postaux et caisses</b>	<b>704</b>
6.1.	Virements	704
6.2.	Chèques	705
6.3.	Bancontact	706
6.4.	Utilisation de cartes de crédit American Express, Visa, Master Card, etc.	706
6.5.	Caisses	707
<b>7.</b>	<b>Rubrique 58 : virements internes</b>	<b>710</b>
 <b>Chapitre VI</b>		
<b>Étude de la classe 6 :</b>		
<b>Comptes de charges</b>		
<b>1.</b>	<b>Rubrique 60 : achats</b>	<b>711</b>
<b>2.</b>	<b>Rubrique 61 : services et biens divers</b>	<b>713</b>
<b>3.</b>	<b>Rubrique 62 : personnel : rémunération, charges sociales et pensions</b>	<b>715</b>
3.1.	Rémunérations 620	716
3.2.	Cotisations patronales d'assurances sociales 621	716
3.2.1.	Immatriculation	716
3.2.2.	Déclaration trimestrielle	716
3.2.3.	Paiement des cotisations	716
3.3.	Primes patronales pour assurances extra-légales 622	718
3.4.	Autres frais de personnel 623	719
3.5.	Titres-repas et autres avantages tels que éco-chèques, etc.	719
3.6.	Modifications apportées aux rubriques 61 et 62	722
3.7.	Aspects fiscaux des rémunérations	723
3.7.1.	Introduction : notion fiscale de rémunérations	723
3.7.2.	Dispense de versement du précompte professionnel	725
3.7.3.	Exonération des avantages à caractère social ou culturel	727
3.7.4.	Avantages de toute nature	730
<b>4.</b>	<b>Rubrique 63 : Dotations aux amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges</b>	<b>733</b>
4.1.	Les principes	733
4.2.	Comptes à mouvementer	733

<b>5.</b>	<b>Rubrique 64 : autres charges d'exploitation</b>	735
5.1.	Charges fiscales d'exploitation 640	735
5.1.1.	T.V.A. non déductible 640.0	736
5.1.2.	Précompte immobilier 640.2	736
5.1.3.	Les autres charges fiscales d'exploitation	737
5.1.4.	Cotisation distincte : un nouvel impôt... déductible à l'I. Soc.	738
5.1.5.	Taxes régionales et amendes	740
5.1.6.	Non-déductibilité de toutes les amendes, qu'elles soient administratives ou pénales	741
5.2.	Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles 641	741
5.3.	Moins-values sur réalisations de créances commerciales 642	742
5.4.	Charges d'exploitation diverses 643 à 648	742
5.5.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration 649 (-)	743
<b>6.</b>	<b>Rubrique 65 : charges financières</b>	743
6.1.	Charges des dettes 650	744
6.1.1.	Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes 6500	744
6.1.2.	Amortissements des frais d'émission d'emprunts 6501	744
6.1.3.	Intérêts intercalaires portés à l'actif 6503 (-)	745
6.2.	Réductions de valeur sur actifs circulants 651	745
6.3.	Moins-values sur réalisation d'actifs circulants 652	746
6.4.	Différences de change – compte 654	747
6.5.	Écarts de conversion des devises étrangères – compte 655	748
6.5.1.	Évaluation	748
6.5.2.	Traitement des écarts de conversion	749
6.5.3.	Exemple d'écritures (les taux sont approximatifs)	750
6.6.	Provisions à caractère financier 656	752
6.7.	Charges financières diverses 657 à 658	755
6.8.	Charges financières portées à l'actif au titre de frais de restructuration 659	757
<b>7.</b>	<b>Rubrique 66 : charges d'exploitation ou financières non récurrentes</b>	757
<b>8.</b>	<b>Rubrique 67 : impôts sur les résultats Rubrique 77 : régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales</b>	760
8.1.	Taux applicables en matière d'impôt des sociétés	761
8.1.1.	Situation avant le 1er janvier 2018	761
8.1.2.	Situation à partir le 1 <sup>er</sup> janvier 2018	762
8.1.3.	Taux réduit	764
8.2.	Opérations passées pendant l'exercice	766
8.3.	Opérations de fin d'année	767
8.4.	Opérations à la réception de l'avertissement-extrait de rôle	770
8.5.	Impôts contestés	774
8.6.	Provisions fiscales	775

<b>9.</b>	<b>Rubrique 68 : transferts aux impôts différés</b>	776
<b>10.</b>	<b>Comment adapter la comptabilité à la fiscalité ?</b>	776
10.1.	Frais de voiture	777
10.2.	Vêtements professionnels	783
10.3.	Frais de restaurant, de réceptions et cadeaux d'affaires	783
10.4.	Avantages de toute nature	784
10.5.	Requalification de loyers ou d'intérêts	785
<b>11.</b>	<b>Traitement comptable des déchets</b>	786
11.1.	Entreprises qui « produisent » des déchets	786
11.1.1.	L'entreprise ne traite pas elle-même ses déchets mais charge un tiers de leur enlèvement	786
11.1.2.	L'entreprise traite elle-même ses déchets	786
11.2.	Entreprises de services en matière de déchets	786
11.2.1.	L'entreprise procède à l'enlèvement des déchets ainsi qu'à leur versage ou leur écoulement immédiat « en l'état », c.-à-d. sans stockage ni traitement	786
11.2.2.	L'entreprise procède à l'enlèvement des déchets et à leur « stockage » en attendant leur cession ultérieure à un tiers qui les traitera	787
11.2.3.	L'entreprise acquiert les déchets en vue (1.) de les détruire, (2.) de les utiliser dans son propre cycle de fabrication ou (3.) de les recycler	787
11.2.4.	L'entreprise dont l'exploitation altère ou pollue un site	788
11.3.	Entreprises de déchets et T.V.A.	789
11.4.	Obligation d'acceptation des déchets d'équipements électriques et électroniques	790
<b>Chapitre VII</b>		
<b>Étude de la classe 7 :</b>		
<b>Comptes de produits</b>		
<b>1.</b>	<b>Rubrique 70 : chiffre d'affaires</b>	791
<b>2.</b>	<b>Rubrique 71 : variation des stocks</b>	795
2.1.	Variations des en-cours de fabrication 712 Variations des produits finis 713	795
2.2.	Variations des immeubles construits destinés à la vente 715	795
2.3.	Variations des commandes en cours d'exécution 717	795
<b>3.</b>	<b>Rubrique 72 : production immobilisée</b>	795
<b>4.</b>	<b>Rubrique 74 : autres produits d'exploitation</b>	796
4.1.	Subsides d'exploitation et montants compensatoires 740	796
4.2.	Portefeuille PME	797
4.3.	Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles 741	802
4.4.	Plus-values sur réalisations de créances commerciales 742	802
4.5.	Aides en Région de Bruxelles-Capitale	802

4.6.	Aides en Région wallonne (avis C.N.C. 2013/8)	803
4.7.	Produits d'exploitation divers 743 à 749	804
<b>5.</b>	<b>Rubrique 75 : produits financiers</b>	<b>805</b>
5.1.	Produits des immobilisations financières 750	805
5.2.	Produits des actifs circulants 751	805
5.3.	Plus-values sur réalisation d'actifs circulants 752	805
5.4.	Subsides en capital et en intérêts 753	806
5.5.	Différence de change 754	808
5.6.	Écarts de conversion 755	808
5.7.	Produits financiers divers 756 à 759	809
<b>6.</b>	<b>Rubrique 76 : produits d'exploitation ou financiers non récurrents</b>	<b>809</b>

### Chapitre VIII

#### Comptes de résultats : affectation

<b>1.</b>	<b>Rubriques 69 et 79 : affectation des résultats et affectations aux résultats</b>	<b>813</b>
1.1.	Balance des comptes de résultats avant répartition	814
1.2.	Affectation des résultats (euros sans décimales)	819
1.3.	Situation des classes 6. et 7. après écritures d'affectation	820
1.4.	Calcul du bénéfice distribuable	821
1.5.	Avis C.N.C. 2010/8 relatif au « Soutien financier »	825
1.5.1.	La société met des fonds à la disposition d'un tiers	826
1.5.2.	La société constitue une sûreté en faveur d'un tiers	827
1.6.	L'acompte sur dividende face au dividende intercalaire	828
1.6.1.	Acomptes sur dividendes	829
1.6.2.	Dividendes intercalaires	831
1.6.3.	Conclusion	832
1.7.	Dividende en actions versus action de bonus	832
<b>2.</b>	<b>Amélioration de la présentation du compte de résultats</b>	<b>833</b>

### Chapitre IX

#### Étude de la classe 0 :

#### Droits et engagements hors bilan

<b>1.</b>	<b>Notion</b>	<b>839</b>
<b>2.</b>	<b>Droits et engagements et le traitement comptable dans la classe 0</b>	<b>840</b>
2.1.	00. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise	840
2.2.	01. Garanties personnelles constituées pour compte de tiers	842
2.3.	02. Garanties réelles constituées sur avoirs propres	843
2.4.	03. Garanties reçues	845

2.5.	04.	Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise	846
2.6.	05.	Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations	847
2.7.	06.	Marchés à terme	848
2.8.	07.	Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise	849
2.9.	09.	Droits de recours, engagements et comptes d'ordre divers	851

**LIVRE III**

**INDEX**

<b>Index</b>	855
--------------	-----